



# **MRC, TNO ET MUNICIPALITÉS DE LA HAUTE-GASPÉSIE**

## **DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS**

### **RAPPORT SYNTHÈSE DIAGNOSTIC DU MILIEU**

**PAR JÉRÔME EMOND  
CHARGÉ DE PROJET**

**AVRIL 2015**



## Table des matières

Introduction.....	1
1. Portrait général du milieu .....	3
1.1. Démographie .....	3
1.2. Économie et scolarité.....	6
1.3. Déplacements .....	6
1.4. Habitation .....	7
1.5. Santé.....	7
2. Recensement des services offerts aux aînés .....	9
3. Consultations sur les besoins des aînés.....	17
3.1. Entrevues auprès des aînés .....	17
3.2. Groupes de discussion avec les aînés .....	18
3.3. Analyse des résultats.....	20
3.3.1. Respect et inclusion sociale .....	21
3.3.2. Participation sociale.....	24
3.3.3. Engagement social et citoyen.....	26
3.3.4. Espaces extérieurs et bâtiments .....	28
3.3.5. Transport .....	31
3.3.6. Habitat .....	33
3.3.7. Soutien communautaire et services de santé.....	35
3.3.8. Communication et information .....	37
Conclusion .....	39
Annexe 1 : Liste des questions posées lors des entrevues .....	41
Annexe 2 : Liste des sujets discutés lors des groupes de discussion.....	43



## **Introduction**

En juillet 2014, la municipalité régionale de comté (MRC) de La Haute-Gaspésie, en collaboration avec le Centre d'action bénévole des Chic-Chocs, a entrepris la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA). D'une durée de 18 mois, ce projet vise à doter la MRC, son territoire non organisé (TNO) ainsi que ses 8 municipalités constituantes de politiques et de plans d'action en faveur des aînés. La première partie de la démarche a permis de réaliser les étapes préalables à la confection de ces politiques et de ces plans d'action : nomination des élus responsables, formation des comités de pilotage et réalisation du diagnostic du milieu. La synthèse de ce diagnostic fait l'objet du présent rapport.

Le diagnostic de la MRC de La Haute-Gaspésie a été réalisé en trois temps. D'abord, un portrait général du milieu, préparé par le chargé de projet, a été présenté aux comités de pilotage locaux. Il s'agit de données statistiques sur la région provenant de diverses sources et portant entre autres sur la démographie, l'économie, la scolarité, les déplacements, l'habitation et la santé. Certaines données étaient disponibles au niveau local alors que d'autres ne l'étaient qu'au niveau de la MRC. Quelques-unes des statistiques les plus intéressantes seront reprises dans ce rapport.

Ensuite, les comités de pilotage locaux et le chargé de projet ont effectué le recensement des services offerts aux aînés du TNO et de chacune des municipalités de la MRC en complétant une grille d'analyse. Les services municipaux, gouvernementaux, communautaires, associatifs et privés ont tous été abordés. Ce rapport comportera donc un tableau résumant les services offerts aux aînés dans les différentes localités du territoire.

Enfin, la dernière étape du diagnostic du milieu consistait à consulter les aînés au sujet de leurs besoins. À Rivière-à-Claude, le comité de pilotage a réalisé des entrevues auprès des aînés de son territoire. Pour les autres entités municipales, le chargé de projet, en étroite collaboration avec l'organisatrice communautaire du CSSS de La Haute-Gaspésie, a organisé des groupes de discussion un peu partout dans la MRC. Les besoins exprimés par les aînés au cours de ces consultations seront présentés dans la dernière partie de ce rapport.



# 1. Portrait général du milieu

## 1.1. Démographie

En 2011, la MRC de La Haute-Gaspésie comprenait 12 090 habitants. Les villes de Cap-Chat et de Sainte-Anne-des-Monts, à l'ouest, regroupaient 79 % de la population totale. À l'est, la municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis, constituait le pôle principal avec 44 % de la population de ce secteur. Ainsi, la population de la majorité des municipalités qui composent la MRC était comprise entre seulement 130 et 335 habitants.

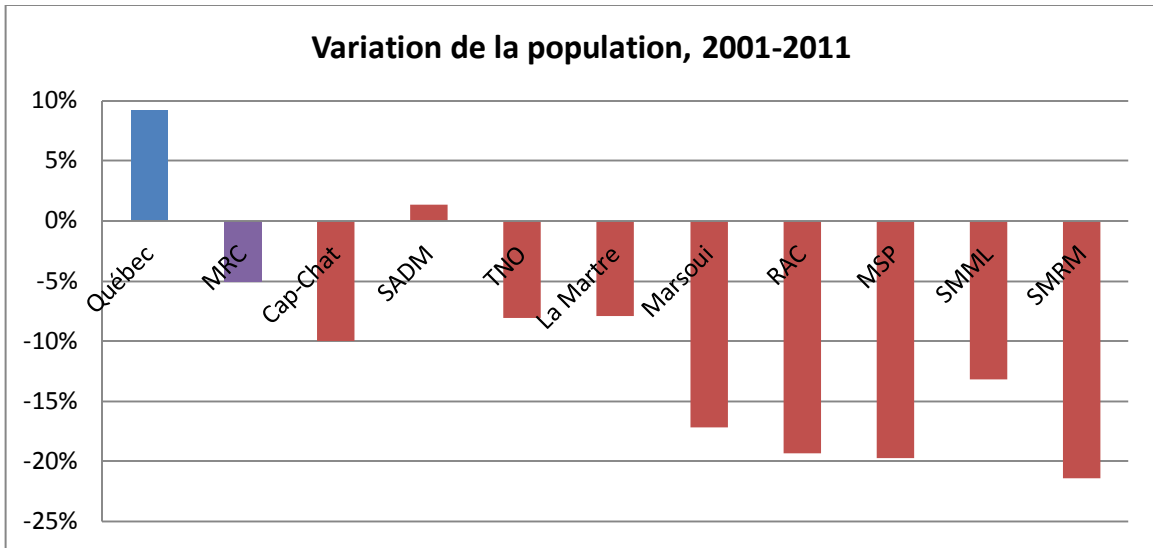
Entre les différents secteurs de la MRC, l'âge médian, soit celui qui sépare en deux parts égales la population d'un territoire donné, connaît une variabilité importante. En 2011, l'âge médian pour l'ensemble de la MRC était de 51 ans, alors qu'il était de 41,9 ans pour le Québec. Le tableau suivant présente l'âge médian ainsi que le nombre d'habitants de la MRC, du TNO et des municipalités de La Haute-Gaspésie en 2011.

### Population et âge médian en 2011

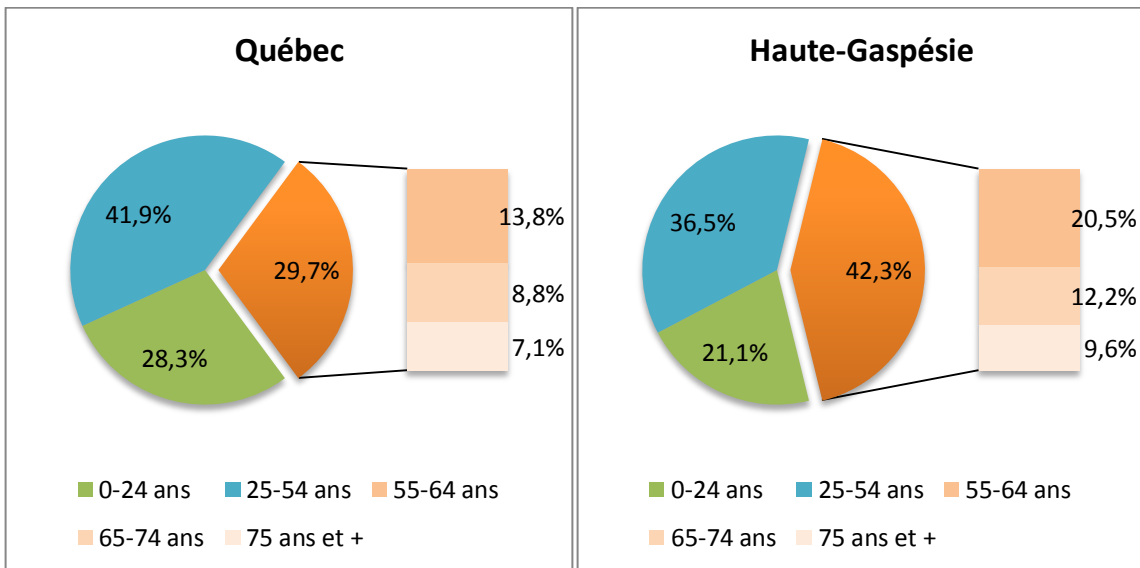
Municipalités	MRC	Cap-Chat	SADM*	TNO*	La Martre
Population (n)	12 090	2625	6930	200	245
Âge médian (ans)	51,0	53,7	49,1	44,4	50,2
Municipalités	Marsoui	RAC*	MSP*	SMML*	SMRM*
Population (n)	310	130	195	1120	335
Âge médian (ans)	55,2	58,5	58,2	50,8	58,6

\*Pour ce tableau et l'ensemble des tableaux et graphiques suivants, les acronymes font référence aux municipalités suivantes : SADM (Sainte-Anne-des-Monts), TNO (Territoire non organisé), RAC (Rivière-à-Claude), MSP (Mont-Saint-Pierre), SMML (Saint-Maxime-du-Mont-Louis) et SMRM (Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine).

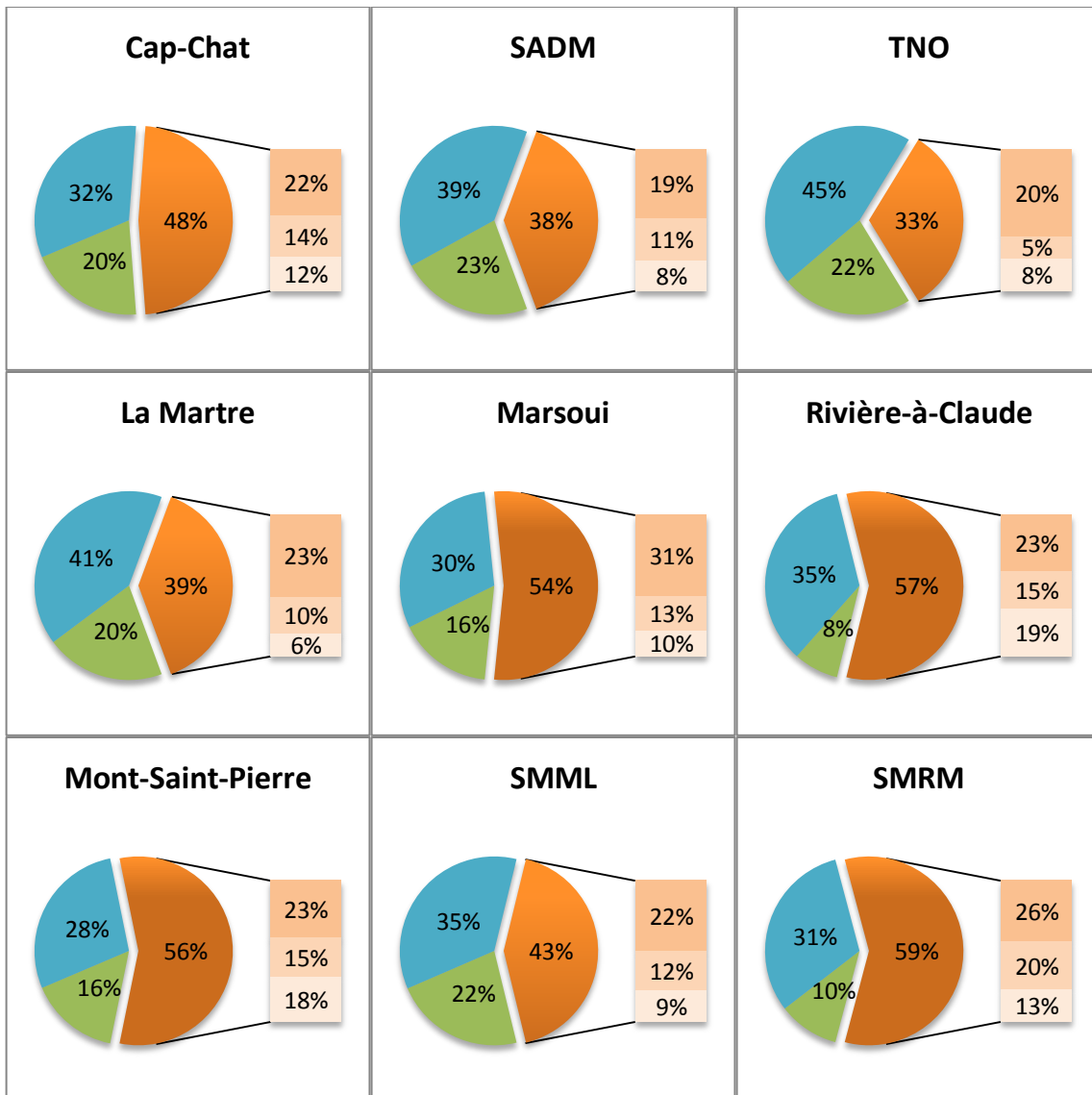
Le premier constat qui ressort de l'étude des statistiques sur la démographie de la MRC de La Haute-Gaspésie est que la population du territoire est en diminution. Entre 2001 et 2011, alors que la population de l'ensemble du Québec augmentait de 9,2 %, celle de La Haute-Gaspésie diminuait de 5,0 %. Toutes les municipalités et le TNO ont connu une baisse démographique variant de 7,9 % à 21,4 %, à l'exception de la ville-centre de la MRC, Sainte-Anne-des-Monts, qui a connu une légère hausse de sa population de 1,4 %, représentant 98 personnes. Les plus récentes projections de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) anticipent que cette diminution se poursuivra d'ici 2036.



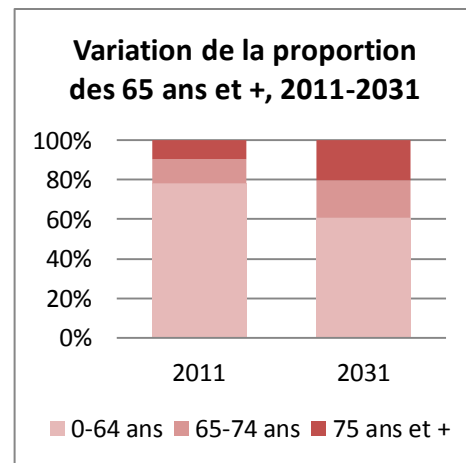
Le second constat qui apparaît au sujet de la population du territoire à l'étude est qu'elle est parmi celles qui vieillissent le plus rapidement au Québec. Les graphiques qui suivent présentent les populations de la MRC, du TNO et des municipalités de La Haute-Gaspésie par groupes d'âge en 2011. Pour chacune de ces entités municipales, le pourcentage des personnes âgées de 55 ans et plus est supérieur à celui de la province, présentant souvent un écart significatif.







En 2011, la classe de population la plus importante chez les aînés de tous les secteurs de La Haute-Gaspésie est celle des 55 à 64 ans. Ce groupe d'âge correspond grosso modo à celui des baby-boomers. En 2031, l'ISQ prévoit que le groupe des 75 ans et plus, dont feront partie ces personnes, verra doubler sa proportion actuelle et s'établira à 20,3 % de la population de la MRC. Qui plus est, on prévoit que 2 personnes sur 5 y seront âgées de 65 ans ou plus. Ce phénomène augmentera sans doute la pression sur les services offerts aux aînés dans la région.



## 1.2. Économie et scolarité

En Haute-Gaspésie, le revenu d'emploi moyen des travailleurs de 55 à 64 ans était de 33 882 \$ en 2012, soit un des plus faibles au niveau provincial. Chez les 65 ans et plus, 65,2 % des gens de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine bénéficiaient du Supplément de revenu garanti en 2010, alors que ce taux était de 44,5 % pour l'ensemble du Québec. En corolaire, la proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires (DES) est plus élevée dans la région que la moyenne provinciale.

### Proportion de personnes sans DES, 2006

Territoire	Québec	Gaspésie-Îles	Haute-Gaspésie
Personnes sans DES (%)	22,9 %	37,9 %	42,8 %
Personnes de 65 ans et plus sans DES (%)	47,4 %	66,1 %	-

Le faible taux de scolarité chez les gens de 65 ans et plus de la région est une donnée importante à prendre en compte lors du choix des actions à prioriser dans le cadre de la démarche MADA, en raison des problèmes de littératie qu'il peut engendrer.

## 1.3. Déplacements

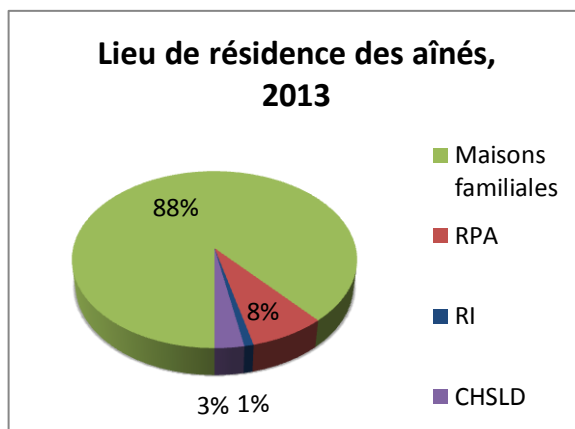
La Haute-Gaspésie étant un vaste territoire peu densément peuplé, la possibilité pour un aîné de se déplacer pour se rendre à l'endroit où un service est offert, souvent situé à l'extérieur de sa municipalité, est primordial. En 2012, 34,7 % des personnes âgées de 65 ans et plus ne détenaient pas de permis de conduire dans la MRC. C'est donc dire que plus du tiers des gens de ce groupe d'âge dépendent du service de transport collectif de la MRC ou de leur réseau social pour se rendre à l'épicerie, à la pharmacie, à l'hôpital ou ailleurs, afin de pouvoir répondre à leurs besoins de base.

### Personnes titulaires d'un permis de conduire dans la MRC, 2012

Groupes d'âge	Nombre de personnes titulaires	Nombre total de personnes	Proportion de personnes titulaires
55 à 64 ans	2067	2480	83,3 %
65 ans et plus	1723	2640	65,3 %

## 1.4. Habitation

Au total, 19 résidences privées pour aînés sont répertoriées sur le territoire de la MRC de La Haute-Gaspésie : 11 à Sainte-Anne-des-Monts, 5 à Cap-Chat et 3 à Saint-Maxime-du-Mont-Louis. Pour toutes les autres localités du territoire, l'absence de résidences privées jumelée au peu d'appartements disponibles à la location est problématique pour les aînés. En effet, certains souhaiteraient vendre leur propriété à cause de la charge que représente leur entretien tout en demeurant dans leur milieu. Ce souhait est possiblement fort répandu puisque 84,3 % des gens de 65 ans et plus de la région déclarent avoir un fort ou un très fort sentiment d'appartenance à leur communauté.



Ainsi, c'est la grande majorité des personnes de 65 ans et plus de La Haute-Gaspésie qui demeuraient toujours dans leur maison familiale en 2013. À peine 4 % d'entre elles étaient hébergées dans le réseau public, en centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ou en ressources intermédiaires (RI). Enfin, 196 des 224 unités disponibles en résidences privées pour aînés (RPA) étaient occupées.

Pour l'année d'opération 2012-2013, 11 % des personnes âgées de 65 à 74 ans de la MRC ont profité du programme de soutien à domicile du CSSS de La Haute-Gaspésie. Chez les aînés de 75 ans et plus, la proportion des gens inscrits au programme augmente à 27 %. Selon les perspectives démographiques, si le taux d'inscription demeure le même, le nombre de bénéficiaires du programme de soutien à domicile devrait augmenter de façon considérable au cours des prochaines années.

## 1.5. Santé

Au niveau des indicateurs de santé, il est intéressant de constater que la majorité des gens âgés de 65 ans et plus de la région se considèrent comme très satisfaits de leur vie sociale. En contrepartie, peu d'entre eux sont suffisamment actifs physiquement et près des deux tiers souffrent d'excès de poids. Cela peut laisser supposer que l'offre d'activités est généralement intéressante, mais pas assez axée sur les loisirs actifs.

Par ailleurs, le quart des personnes âgées de 65 ans et plus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine sont seuls à leur domicile, le tiers doivent vivre avec une limitation d'activités et moins de la moitié ont un niveau très élevé de soutien social. Ces éléments sont autant de facteurs qui contribuent au phénomène de l'isolement vécu par plusieurs aînés de La Haute-Gaspésie.

### **Données sur l'état de santé et de bien-être de la région, 2007-2008**

<b>Personnes âgées de 65 ans et plus...</b>	<b>Gaspésie-Îles</b>
<b>... très satisfaites de leur vie sociale</b>	57,2 %
<b>... atteignant le niveau recommandé d'activité physique</b>	26,5 %
<b>... souffrant d'excès de poids</b>	62,6 %
<b>... vivant seules</b>	24,9 %
<b>... ayant un niveau très élevé de soutien social</b>	47,6 %
<b>... ayant une limitation d'activités</b>	32,6 %
<b>... ayant besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne</b>	23,9 %

Enfin, 22,3 % des citoyens de la MRC en âge de le faire ont déclaré lors du recensement fédéral de 2006 avoir effectué du travail non rémunéré relié aux soins ou à l'aide aux personnes âgées. Les nombreuses données qui précèdent laissent croire que ce taux pourrait s'accroître rapidement dans les années à venir. Les aidants naturels devraient ainsi être plus nombreux en proportion et être plus sollicités par leurs proches, et ce, pour des situations de plus en plus lourdes.

## **2. Recensement des services offerts aux aînés**

Afin de procéder au recensement des services offerts aux aînés de leur secteur, les comités de pilotage locaux ont complété une grille d'analyse. Cette grille est une version adaptée à notre milieu rural de celle mise à la disposition des municipalités réalisant la démarche MADA. Les principaux services municipaux, gouvernementaux, communautaires, associatifs et privés touchant la vie des aînés des communautés de La Haute-Gaspésie en font partie. Cependant, les services gouvernementaux offerts dans l'ensemble du Québec (ligne Info-Santé, RAMQ, etc.) ont été volontairement omis afin d'alléger le travail des comités.

Pour chacun des éléments répertoriés, les membres des comités, avec l'aide du chargé de projet, devaient mentionner si les aînés de leur collectivité pouvaient en bénéficier dans leur propre municipalité ou dans une municipalité voisine. Il leur était également possible d'inscrire des commentaires afin de relever les bons coups et les lacunes dans la prestation des différents services ou d'apporter des précisions.

En raison de la somme d'informations recueillies, il est impensable de reproduire ici les neuf grilles qui ont été complétées. Un tableau résumant les services offerts aux aînés dans les huit municipalités et le TNO de La Haute-Gaspésie sera plutôt présenté. Puisque les commentaires formulés n'y apparaissent pas, il est opportun de spécifier que, dans plusieurs cas, même si un élément est indiqué comme présent dans une municipalité, celui-ci peut nécessiter des améliorations, parfois importantes. Par exemple, l'accessibilité à un bâtiment spécifié peut ne pas être totale ou un service offert peut être méconnu par les aînés et nécessiter davantage de promotion.

Pour consulter les observations émises par les différents comités de pilotage locaux, il est permis de faire la demande de la ou des grille(s) de recensement des services offerts aux aînés désirée(s) auprès du chargé de projet ou du Centre d'action bénévole des Chic-Chocs.

## Grille de recensement des services offerts aux aînés par entité municipale dans la MRC de La Haute-Gaspésie

#	Politique, programme, service, infrastructure	Responsable	Cap-Chat	SADM	TNO	La Martre	Marsoui	RAC	MSP	SMML	SMRM
ORIENTATIONS MUNICIPALES											
1	Politique des aînés en cours d'élaboration	Municipalité	X	X	X	X	X	X	X	X	X
2	Politique familiale	Municipalité		X							
3	Autres politiques avec mesures pour les aînés (accessibilité universelle, mobilité durable, culturelle, loisirs, sport et plein air, accueil et intégration des personnes immigrantes, etc.)	Municipalité									
4	Conseiller municipal dédié aux politiques et projets touchant les aînés	Municipalité	X	X	X	X	X	X	X	X	X
5	Journal municipal et moyens de communication adaptés aux aînés	Municipalité				X	X	X	X	X	
6	Règlement autorisant les maisons intergénérationnelles et/ou les logements complémentaires	Municipalité		X							
INFRASTRUCTURES ET SERVICES MUNICIPAUX											

#	Politique, programme, service, infrastructure	Responsable	Cap-Chat	SADM	TNO	La Martre	Marsoui	RAC	MSP	SMML	SMRM
7	Hôtel de ville accessible	Municipalité		X	X	X	X	X		X	X
8	Centre communautaire accessible	Municipalité	X	X	X		X			X	
9	Autres édifices municipaux accessibles	Municipalité	X	X			X	X	X		
10	Espaces publics adaptés aux aînés (stationnement, éclairage, etc.)	Municipalité		X	X	X	X	X		X	X
11	Mobilier urbain (bancs, abris, toilettes, etc.) adapté, suffisant et bien distribué	Municipalité	X	X			X	X	X	X	
12	Espaces verts, sentiers, pistes cyclables et aires de jeux sécuritaires et accessibles pour les aînés	Municipalité	X	X			X	X	X	X	
13	Équipements publics (bibliothèque, salle de spectacle, gymnase, piscine, patinoire, aréna, terrain de tennis, etc.) accessibles (horaire, coûts, etc.)	Municipalité Organismes gestionnaires	X	X	X	X	X	X	X	X	X
14	Programmation de loisirs (sport et culture) accessible et adaptée aux goûts et aux besoins des aînés	Municipalité Organismes Respons. événem.		X	X	X	X	X	X	X	X
15	Événements publics favorisant la participation des aînés (offre de transport, places assises réservées, etc.)	Responsables d'événements		X	X		X	X			

#	Politique, programme, service, infrastructure	Responsable	Cap-Chat	SADM	TNO	La Martre	Marsoui	RAC	MSP	SMML	SMRM
16	Accès à des locaux pour tenir des rencontres et organiser des activités pour les aînés	Municipalité	X	X	X	X	X	X	X	X	X
TRANSPORT											
17	Service de transport adapté et collectif accessible (horaire, coût, arrêts, etc.)	MRC RÉGIM TSF, TACIM	X	X	X	X	X	X	X	X	X
18	Traverses piétonnières (nombre, lieux, éclairage, temps de traverse, etc.)	Municipalité MTQ	X	X							
19	Trottoirs et rues en bon état et sécuritaires (vitesse, éclairage, etc.)	Municipalité MTQ	X	X	X	X	X		X		
SÉCURITÉ PUBLIQUE											
20	Service de premiers répondants	Municipalité				X	X		X	X	X
LOGEMENT											
21	HLM pour les aînés (liste d'attente, etc.)	OMH	X	X						X	



#	Politique, programme, service, infrastructure	Responsable	Cap-Chat	SADM	TNO	La Martre	Marsoui	RAC	MSP	SMML	SMRM
22	Résidences privées	Privé	X	X						X	
23	CHSLD et RI (ressources intermédiaires)	CISSS Entre-Tiens HG	X	X							
<b>SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX</b>											
24	Centre de réadaptation (déficiences physique, visuelle, auditive, etc.)	CISSS		X							
25	CLSC – prêt d'équipement (marchette, canne, lit adapté, etc.)	CISSS	X	X			X			X	
26	CLSC – soutien à domicile (vaccination, infirmières et professionnels en santé physique et mentale)	CISSS	X	X	X	X	X	X	X	X	X
27	Centre hospitalier avec urgence, médecine générale et médecine spécialisée	CISSS		X							
<b>SERVICES COMMUNAUTAIRES ET ASSOCIATIFS</b>											
28	Aide domestique (travaux légers ou lourds)	Corpo. aide dom. (Entre-Tiens HG, Multi-services)	X	X	X	X	X	X	X	X	X

#	Politique, programme, service, infrastructure	Responsable	Cap-Chat	SADM	TNO	La Martre	Marsoui	RAC	MSP	SMML	SMRM
29	Service d'accompagnement – transport (accès aux services de santé, courses, exercice du droit de vote et rendez-vous médicaux à l'extérieur de la région)	CAB (des Chic-Chocs, La Grande Corvée)	X	X	X	X	X	X	X	X	X
30	Popote roulante	CAB (des Chic-Chocs, La Grande Corvée)	X								
31	Programme PAIR PLUS, appels amicaux et visites amicales	CAB (des Chic-Chocs, La Grande Corvée)	X	X	X	X	X	X	X	X	
32	Carrefour d'information pour aînés : réponse au courrier officiel, changement d'adresse, déclaration d'impôts, gérance de bail, gérance de contrats pour services à domicile, etc.	CAB (des Chic-Chocs, La Grande Corvée)	X	X	X	X	X	X	X	X	X
33	Occasions d'implication des aînés comme bénévoles	CAB Organismes	X	X	X	X	X	X	X	X	X
34	Programme d'accompagnement en soins palliatifs	L'Envolée	X	X	X	X	X	X	X	X	X
35	Soutien aux aidants naturels : répit (gardiennage, hébergement temporaire pour les personnes malades ou atteintes de démence), information, entraide, projets d'hébergement adapté (AVC, Parkinson, Alzheimer), etc.	CISSS L'APPUI Soc. Alzheimer Corpo. aide dom.	X	X	X	X	X	X	X	X	X
36	Rabais sur l'achat de biens et services et programmes Logi-Être, Aîné-Avisé, Vie active, Mentorat et Travail pour les 50 ans et plus	Club des 50 ans et plus	X	X		X	X	X	X	X	X
37	Organisation d'activités sociales (repas, soirée dansante, etc.) et de loisirs (carte, poches, pétanque, billard, etc.) adaptées aux goûts et aux besoins des aînés	Club des 50 ans et plus	X	X		X	X	X	X	X	X

#	Politique, programme, service, infrastructure	Responsable	Cap-Chat	SADM	TNO	La Martre	Marsoui	RAC	MSP	SMML	SMRM
38	Clubs sociaux (hobbies, arts, artisanat, etc.) ouverts et adaptés aux aînés	Clubs sociaux	X	X		X		X	X	X	X
39	Organisation d'activités intergénérationnelles dans différents domaines (loisir, mentorat, éducation, transmission de savoirs, etc.)	Organismes Commission scolaire	X		X		X		X		
40	Offre de formation adaptée aux aînés : Internet, planification de la retraite, santé et prévention des maladies, droits des aînés (discrimination, abus financiers, droits légaux), etc.	Organismes Commission scolaire		X	X					X	
<b>AUTRES INFRASTRUCTURES</b>											
41	Infrastructures scolaires (gymnase, bibliothèque, salle d'informatique, etc.) accessibles aux aînés	Commission scolaire	X	X			X			X	
42	Églises et lieux de culte accessibles	Diocèse	X	X	X	X	X			X	X
<b>SERVICES PRIVÉS</b>											
43	Épicerie	Privé	X	X		X	X		X	X	X
44	Librairie	Privé		X							

#	Politique, programme, service, infrastructure	Responsable	Cap-Chat	SADM	TNO	La Martre	Marsoui	RAC	MSP	SMML	SMRM
45	Restaurant	Privé	X	X		X	X		X	X	X
46	Pharmacie	Privé	X	X						X	
47	Clinique médicale	Privé	X	X						X	
48	Comptoir postal	Privé	X	X		X	X		X	X	X
49	Banque ou caisse populaire (service au comptoir)	Privé	X	X			X		X	X	X
50	Service funéraire	Privé	X	X			X	X	X	X	X
51	Notaire (succession, testament, mandat d'inaptitude)	Privé		X						X	
52	Station-service	Privé	X	X		X				X	X
53	Salon de coiffure	Privé	X	X	X		X		X	X	

### **3. Consultations sur les besoins des aînés**

La préparation et la réalisation des consultations sur les besoins des aînés se sont échelonnées de décembre 2014 à février 2015. Les consultations ont pris deux formes : entrevues auprès des aînés à Rivière-à-Claude et groupes de discussion dans les autres municipalités.

De son côté, le comité de pilotage de la municipalité de Rivière-à-Claude a opté pour la réalisation d'entrevues, parce que cette façon de procéder était bien adaptée pour un petit milieu souhaitant rejoindre une proportion significative de ses aînés. Elle permettait aussi aux répondants moins à l'aise de prendre la parole en public de s'exprimer.

La tenue de groupes de discussion a été choisie par les autres comités de pilotage, pour qui la réalisation d'entrevues était une option plus exigeante. En se basant sur l'expérience vécue par les chargées de projet de la démarche MADA des MRC de La Matanie et des Collines-de-l'Outaouais, il s'est aussi révélé que le groupe de discussion était une façon plus efficace pour déterminer les besoins des aînés que l'assemblée publique.

L'objectif de ces consultations, peu importe la forme choisie, était d'identifier les besoins des aînés de partout sur le territoire de la MRC en fonction des champs d'action suivants : respect et inclusion sociale; participation sociale; engagement social et citoyen; espaces extérieurs et bâtiments; transport; habitat; soutien communautaire et services de santé; communication et information.

#### **3.1. Entrevues auprès des aînés**

Ce sont deux des membres du comité de pilotage de Rivière-à-Claude qui se sont rendus directement chez les aînés afin de les interroger. Elles ont été bien accueillies partout où elles sont allées. À la suite des entretiens, ces membres ont rencontré le chargé de projet pour lui remettre les grilles d'entrevue remplies ainsi que pour lui faire part des principaux besoins qui ont été soulevés et constatés au cours de ces rencontres. La liste des questions posées lors de ces entrevues a été tirée telle quelle des outils mis à la disposition des municipalités réalisant la démarche MADA. Ces questions ont également servi au chargé de projet comme pistes de relance des sujets abordés au cours des groupes de discussion.

Au total, ce sont 15 personnes qui ont été interrogées, dont 10 femmes et 5 hommes. Les répondants représentaient toutes les tranches d'âge chez les aînés (55-64 ans, 65-74 ans et 75 ans et plus) et leur niveau de scolarité était semblable à celui constaté dans le groupe

comparable de la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Au niveau de la santé, 4 participants ont mentionné vivre avec une limitation d'activités découlant d'un problème de santé. Il s'agit encore d'une donnée représentative de la situation prévalant pour l'ensemble des aînés de la région. Enfin, comme c'est le cas pour la majorité des aînés des petites municipalités de la MRC, 14 des 15 répondants étaient propriétaires de leur logement. Le seul élément non représentatif chez les participants aux entrevues est qu'une seule personne du groupe sondé vivait seule alors que la proportion est beaucoup plus grande dans la population en général.

### 3.2. Groupes de discussion avec les aînés

La préparation et la tenue des groupes de discussion ont été réalisées conjointement par le chargé de projet et l'organisatrice communautaire du CSSS de La Haute-Gaspésie. Afin de répondre aux contraintes de temps de la démarche, certaines rencontres ont réuni des participants provenant de deux municipalités. Le tableau suivant présente la date, le lieu et les municipalités visées par chacun des cinq groupes de discussion tenus dans la MRC.

#### Date, lieu et municipalités visées des groupes de discussion

Date	Lieu	Municipalités
22 janvier 2015	Salle du Club des 50 ans et plus de La Martre	La Martre Marsoui
26 janvier 2015	Salle du Club des 50 ans et plus de Cap-Chat	Cap-Chat
28 janvier 2015	Salle de rencontre de la ville de Sainte-Anne-des-Monts	Sainte-Anne-des-Monts Territoire non organisé
2 février 2015	Salle de rencontre du CLSC de Mont-Louis	Mont-Saint-Pierre Saint-Maxime-du-Mont-Louis
5 février 2015	Salle de rencontre de la municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine	Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine

Au total, 27 personnes ont été consultées, dont 15 femmes et 12 hommes, soit une proportion assez caractéristique de celle que l'on retrouve chez l'ensemble des aînés de la MRC. Afin de dresser un portrait complet et représentatif des besoins des aînés de partout sur le territoire, des gens de chacune des communautés d'appartenance de la MRC ont été invités. Un souci d'assurer une représentativité selon la tranche d'âge (55-64 ans, 65-74 ans, 75 ans et plus) et le revenu disponible (faible, moyen, élevé) a aussi été pris en considération lors du recrutement des participants.

Dix personnes qui avaient confirmé leur présence à l'un ou l'autre des groupes de discussion ne se sont finalement pas présentées. Dans quatre de ces cas, il s'agit d'aidants naturels qui n'ont pu se libérer. Par leur absence, ces personnes, bien qu'elles n'ont pas

eu l'occasion de s'exprimer, témoignent de la réalité vécue par les aidants naturels et du caractère accaparant de leur engagement. De même, quatre autres personnes qui n'ont pas assisté à l'un des groupes de discussion sont des aînés de plus de 80 ans qui ont fait le choix de rester chez eux à cause de la météo défavorable (neige et/ou froid), ce qui atteste de la contribution du climat à l'isolement vécu par certains aînés en hiver.

Les groupes de discussion se sont tenus en après-midi et ont duré autour de 2 h 30, incluant une pause d'une quinzaine de minutes. Afin de respecter le temps prévu, certains des champs d'action ont été traités simultanément lors des discussions, sous les thèmes suivants : place des aînés, activités sociales, loisirs et engagement bénévole, accessibilité aux bâtiments et aux espaces publics extérieurs, transport, habitation et soutien communautaire et communication et information. La liste des sujets discutés a été transmise à l'avance aux participants qui ont ainsi pu se préparer en vue de la rencontre.

Les séances ont été enregistrées afin de faciliter la production de ce rapport. Cependant, pour garder confidentielle l'identité des invités aux groupes de discussion, aucun nom ni aucun indice permettant de connaître l'auteur d'un propos ne seront mentionnés. D'ailleurs, cet engagement a permis d'assurer aux participants la possibilité d'émettre leur opinion librement.

À la fin de chacune des rencontres, l'animateur a demandé aux participants leur appréciation de la discussion, tant au niveau du contenu que de la forme. D'après les réponses obtenues, il ne fait aucun doute que les personnes présentes ont apprécié leur expérience. Effectivement, tous les commentaires se sont avérés positifs et, dans plusieurs cas, les aînés se sont même informés et ont fait part de leurs attentes quant à la suite de la démarche MADA. Voici quelques réactions :

« J'aimerais vous féliciter, parce que j'ai trouvé que c'était une belle rencontre, très instructive. »

« C'était vraiment intéressant, vous aviez les bonnes questions. »

« J'ai trouvé ça très intéressant. Tout le monde avait une petite idée de ce qu'on a parlé, mais ensemble on a pu développer plus. »

« Très bonne initiative, très bien menée. Ma question c'est la suite, qu'est-ce qui arrive après? »

« C'était pertinent. Ils ont commencé quelque chose là-bas [à la MRC], c'est une commande politique. Il faut s'organiser pour que ça ne tombe pas dans la

filère numéro 13. Surtout si on arrive, avec beaucoup d'imagination et de créativité, à des solutions sans qu'il y ait des sommes énormes à investir. »

### **3.3. Analyse des résultats**

Les consultations, qu'elles aient été menées sous la forme d'entrevues ou de groupes de discussion, ont permis de confirmer que plusieurs besoins des aînés de la MRC sont semblables, peu importe la communauté dans laquelle on se trouve. Ces similitudes sont particulièrement marquées dans les villages de l'est du territoire. Certes, des spécificités existent dans chacune des municipalités, mais les besoins les plus criants sont partagés par les aînés de la plupart, voire de la totalité des municipalités de La Haute-Gaspésie.

Une approche négative mettrait l'accent sur l'ampleur et la généralisation des besoins des aînés dans la MRC. À l'inverse, une approche positive y verrait une opportunité de mettre en commun les efforts des différentes localités pour y répondre. Cette dernière façon d'aborder la situation est celle qui devra être priorisée.

Bien entendu, les résultats des consultations qui ont été menées ne peuvent prétendre représenter l'opinion de l'ensemble des aînés de La Haute-Gaspésie. Par contre, ils offrent une variété intéressante de points de vue qui contribueront sans équivoque à la rédaction des politiques et des plans d'action en faveur des aînés des municipalités, du TNO et de la MRC de La Haute-Gaspésie.

Les résultats des consultations seront présentés en les regroupant sous les huit champs d'action de la démarche MADA. Bien que traités séparément, ces derniers sont nettement interdépendants. En effet, de nombreux points apportés par les participants aux discussions étaient communs à deux ou plusieurs thèmes.

D'ailleurs, il a été jugé pertinent de choisir cette présentation par champs d'action plutôt que par municipalité pour éviter les répétitions puisque de nombreux besoins ont été soulevés dans plus d'un groupe de discussion. Cette façon de procéder a même permis de compléter certaines pistes de solutions amenées lors d'une rencontre par des propos tenus lors de rencontres subséquentes.

Pour chacun des champs d'action, le constat général qui s'en dégage sera d'abord présenté. Puis, les citations les plus dignes d'intérêt et les plus évocatrices seront retranscrites. Enfin, les besoins identifiés par les aînés seront rapportés.



### 3.3.1. Respect et inclusion sociale

#### *Constat général*

**La création de comités de visites amicales ou d'un réseau d'appels amicaux est une solution prioritaire à mettre en place pour répondre au problème d'isolement vécu par de nombreux aînés, situation qui risque de croître dans les années à venir.**

#### *Ce que les aînés en ont dit...*

« Dans mes vieux, vieux, vieux souvenirs, j'ai déjà fait ça moi, j'appelais une dame âgée le samedi matin, je jaisais avec elle une demie heure ou trois quarts d'heure pour savoir comment avait été sa semaine, si ses enfants lui avaient donné des nouvelles, etc. J'avais l'impression que ça lui faisait du bien [...] Moi les gens qui disent qu'ils n'ont pas parlé à personne depuis quatre jours, je trouve ça effrayant. »

« Des fois tu as besoin aussi de voir des étrangers. Tes enfants, c'est comme si c'était normal qu'ils viennent tandis que si un étranger ou une étrangère vient te visiter, oh! Ça, c'est de la visite! [...] Je prends juste la personne que j'arrête prendre en passant pour amener à l'épicerie, elle ne voit pas l'heure de sortir de ma voiture parce qu'elle a besoin de jaser. Elle me dit : 'Si tu savais comme ça me fait du bien. Moi chez nous je m'assois dans ma chaise berçante et je regarde dehors' »

« Nos aînés, il faut absolument qu'on garde les liens avec eux pour qu'ils continuent de bien vivre, parce que vivoter ce n'est pas diable. Être là, parqué dans un coin et attendre que le temps passe et qu'on appelle Lucas [le thanatologue], admettons qu'il y a d'autres choses de mieux que ça à faire. »

#### *Besoins identifiés*

- ✓ L'isolement touche beaucoup plus de gens qu'on pourrait le croire, en particulier chez les aînés. Le phénomène est largement répandu dans notre milieu et se vit parallèlement, sans sauter aux yeux de ceux qui n'y portent pas attention.
- ✓ Comme c'est le cas pour toutes les générations, certains aînés aiment la solitude et font ce choix de vie dans lequel ils se sentent bien. L'important, et ce n'est pas une mince tâche, est de savoir déceler chez les gens si la solitude vécue est problématique ou non.
- ✓ Différents facteurs favorisent l'isolement :

- la pauvreté : Les aînés en situation de grande pauvreté participent difficilement à la vie communautaire;
  - la perte d'autonomie : Les problèmes de santé et de mobilité physiques contribuent à confiner les aînés chez eux;
  - la perte du permis de conduire : C'est un deuil à faire pour les aînés qui perdent ainsi en grande partie leur autonomie;
  - la peur de déranger : Certains aînés n'osent pas demander d'aide par gêne ou par peur de déranger ceux qui les aident déjà beaucoup;
  - la famille à l'extérieur : Les aînés dont les enfants sont à l'extérieur de la région ont souvent moins de support et sont plus fragilisés;
  - le décès du conjoint : La perte du conjoint laisse un grand vide lorsqu'un aîné se retrouve seul à la maison;
  - le vieillissement : En vieillissant, le réseau social s'effrite avec le décès des proches et des amis.
- ✓ Les aînés plus âgés que les baby-boomers sont souvent des gens peu exigeants. Il est difficile pour eux de demander de l'aide d'autant plus que cela signifie souvent reconnaître avoir perdu une partie de son autonomie. Certains craignent même que cela puisse les mener à « être placés » par leur famille.
  - ✓ Les aînés ont besoin de rencontrer des gens qui ne sont pas des membres de leur famille afin de pouvoir communiquer et échanger sur des sujets différents. La création de comités de visites amicales ou de réseaux d'appels amicaux semble être une solution prioritaire, accessible et simple, permettant de briser l'isolement et la solitude et de prendre soin des aînés.
  - ✓ Les baby-boomers forment une génération nombreuse. Ils ont eu moins d'enfants que leurs parents et plusieurs de ces enfants ont quitté La Haute-Gaspésie. Beaucoup appréhendent donc le moment où ils commenceront à perdre leur autonomie, car plusieurs n'auront personne pour les supporter comme ils le font actuellement avec leurs parents. La pression risque aussi d'augmenter rapidement pour les organismes offrant du support aux aînés qui ne pourront répondre à toutes leurs demandes.
  - ✓ Il y a de l'entraide entre les amis et les voisins au niveau des communautés de la MRC et des quartiers de la ville de Sainte-Anne-des-Monts, mais le vieillissement de la population menace cette situation, particulièrement dans les petits villages qui connaissent un vieillissement accéléré.

- ✓ Les aînés ont une grande place dans nos milieux, surtout les jeunes retraités et les plus âgés encore autonomes qui sont présents dans les conseils municipaux et les différentes associations. La masse qu'ils représentent dans la population a sans doute un rôle à jouer dans cette situation.
- ✓ Les aînés ne se sentent pas marginalisés dans leur vie de tous les jours dans nos communautés. Ils sentent que leur opinion est respectée et qu'ils sont écoutés et aidés par leurs pairs. Ils croient par contre que leur apport devrait être plus valorisé dans notre société en général.
- ✓ Pour certains, les aînés sont suffisamment sollicités et reçoivent un bon accueil lors des événements, des activités et dans les commerces. Par contre, d'autres croient que les commerçants et les intervenants sujets à faire affaire avec des aînés devraient être sensibilisés et formés à leur réalité. Les aînés de La Haute-Gaspésie ont un pouvoir économique important et sont des gens plus susceptibles de faire leurs dépenses dans la région que les plus jeunes qui ont une plus grande mobilité.
- ✓ Les liens intergénérationnels, familiaux ou non, sont primordiaux afin d'entretenir une vie heureuse pour les aînés. Il faut développer davantage d'activités et poursuivre celles qui existent déjà entre les écoles, les maisons des jeunes, les Clubs des 50 ans et plus, les résidences pour aînés, etc.

### 3.3.2. Participation sociale

#### *Constat général*

**Des ajustements pourraient être apportés à l'offre d'activités dans certains milieux pour répondre à des intérêts plus larges, mais les gens sont généralement satisfaits.**

#### *Ce que les aînés en ont dit...*

« À mon âge, moi je fais les activités que je veux faire, quand je veux les faire, mais c'est sûr que, rendu à 80 ans, les activités offertes sont plus restreintes. »

« Il y a une bonne offre, autant culturelle que sportive. Il y a plein d'affaires qui sont gratuites. Il y a plein d'activités qui sont offertes, sans compter celles des associations aussi. On parle du Club des 50 ans et plus, de l'AREQ [Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec], des retraités de l'hôpital. Il y a des groupes de ce genre qui ont des activités et qui génèrent des animations dans la communauté. »

« Des activités, ici, je trouve qu'il y en a en masse d'organisées. Il y a toutes sortes de choses, tu y participes si tu veux. De ce côté-là, je trouve qu'on a une très bonne organisation. »

#### *Besoins identifiés*

- ✓ La participation est généralement bonne aux activités organisées par les Clubs des 50 ans et plus de la MRC et par les autres organismes du milieu, et ce, qu'elles s'adressent spécifiquement aux aînés ou non.
- ✓ Plusieurs activités attirent une proportion intéressante de participants provenant des municipalités avoisinantes, ce qui aide à leur rentabilité.
- ✓ Certaines activités plus spécifiques qui ne se retrouvent pas dans les petites localités sont offertes à Sainte-Anne-des-Monts. Par contre, la hausse des frais pour les non-résidents pour l'utilisation des services de la Ville est déplorée.
- ✓ Les activités sont souvent offertes gratuitement ou à peu de frais, particulièrement dans les plus petites communautés.

- ✓ L'offre d'activités est généralement intéressante, sans répondre à tous les intérêts. Elle convient surtout aux aînés plus jeunes et/ou plus autonomes, qui ont quitté le marché du travail et ont donc le temps d'y participer. Par contre, les aînés les plus vulnérables vivent avec des problématiques, par exemple au niveau de la pauvreté et du transport, qui peuvent les empêcher de participer aux activités sociales.
  
- ✓ Voici la liste par municipalités des différentes activités appréciées mentionnées :
  - Cap-Chat : Nombreux déjeuners, soirées de danse, bingo, fête de la Saint-Jean, café du mercredi aux Capucins, centre de ski, sentiers et haltes;
  - Sainte-Anne-des-Monts : Offre d'activités culturelles et sportives de la Ville, Fête du bois flotté et activités des clubs des 50 ans et plus;
  - Territoire non organisé (secteur Cap-Seize) : Café du village, partage de la Parole, repas communautaires, parc, patinoire et sentiers;
  - La Martre : Soirées de danse, soupers, fête des Récoltes et activités estivales à la chapelle de Cap-au-Renard;
  - Marsoui : Nombreux déjeuners, Festival des arts Marsois, pièces de théâtre et promenade sur la plage;
  - Rivière-à-Claude : Activités du club des 50 ans et plus, bibliothèque et activités liées à la vie religieuse;
  - Mont-Saint-Pierre : Soirées de danse, Amicale des Fermières, fête du Vol libre et tournoi de hockey;
  - Saint-Maxime-du-Mont-Louis : Soupers paroissiaux, fête de la Saint-Jean, activités des clubs des 50 ans et plus et Festival country de Gros-Morne;
  - Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine : Soirées de danse, nombreux déjeuners, bibliothèque, Vie active, activités de Noël et événements en été.
  
- ✓ Peu d'activités sont organisées dans certaines résidences pour aînés, alors que l'animation est satisfaisante dans d'autres résidences.
  
- ✓ Un sondage pour déterminer la façon de bonifier l'offre en loisirs pourrait être effectué dans chacune des municipalités, comme cela a été réalisé à Rivière-à-Claude en 2007\*.
  
- ✓ Il ne faut pas oublier que plusieurs activités individuelles sont aussi populaires comme la lecture, la marche, la chasse, Internet, etc. Il faut respecter les aînés qui choisissent ces loisirs plutôt que les activités organisées par les associations.

\*Les idées suivantes sont celles qui ont été les plus populaires dans ce sondage : aménagement d'un lieu de rencontre pour discussion et café, conférences thématiques (impôt, testament, pension), club de visite, club de marche, livre de recettes, voyages organisés et jeux de cartes.

### 3.3.3. Engagement social et citoyen

#### *Constat général*

**Avec le vieillissement de la population et l'essoufflement des bénévoles, plusieurs organismes risquent de disparaître à moyen terme, particulièrement dans l'est de la MRC.**

#### *Ce que les aînés en ont dit...*

« Quand nous autres on va laisser tomber ça, le bénévolat, il y a plusieurs associations qui vont avoir des problèmes. »

« J'ai été bénévole pendant 25 ans dans un domaine et là je regarde aller ceux qui sont là et qui continuent encore et je n'en reviens pas! Je les trouve tenaces, assidus, volontaires, avenants, ça m'épate! Il y en a certains pour qui le poids du bénévolat doit commencer à être lourd à porter. »

« La culture change. Les canaux de bénévolat qui étaient naturels dans les années 1950 ne sont pas pareils comme dans les années d'aujourd'hui. Par exemple, la question de la fréquentation religieuse chez les jeunes a une incidence directe sur l'engagement dans les Chevaliers de Colomb et les Filles d'Isabelle qui sont nécessairement des organismes reliés à l'Église. Je suis certain que des causes qui concerneraient l'environnement ou la culture par exemple seraient plus populaires. Le bénévolat ne va pas arrêter, mais va prendre des tangentes différentes, des canaux d'expression différents. »

#### *Besoins identifiés*

- ✓ Plusieurs organismes vivent avec un manque de relève et certains sont menacés de disparaître, ceux-là mêmes qui contribuent à la vitalité des communautés par les activités sociales qu'ils proposent.
- ✓ Ce sont habituellement les mêmes personnes qui s'impliquent et que l'on retrouve dans différentes associations, alors que beaucoup de gens ne s'impliquent pas du tout. Souvent, il s'agit d'aînés qui commencent à être fatigués, mais qui ne veulent pas lâcher par crainte pour la survie même des organisations.
- ✓ Les personnes qui faisaient du bénévolat avant leur retraite continuent d'en faire et s'impliquent même plus à leur retraite pour combler leurs temps libres. Le

bénévolat c'est en quelque sorte le travail des gens à la retraite. Par contre, rares sont ceux qui font du bénévolat à la retraite et qui n'en ont jamais fait auparavant.

- ✓ Pour certains, les baby-boomers sont très impliqués et ont fait du bénévolat toute leur vie, mais les plus jeunes ont une autre mentalité par rapport à l'implication. Il y a une crainte de perte de l'action bénévole.
- ✓ Pour d'autres, l'engagement bénévole risque de se transformer comme le font les intérêts des gens. Toutes proportions gardées, malgré la diminution de la population, l'implication pourrait être aussi forte qu'avant, mais dans des canaux différents comme l'environnement et la culture au lieu d'associations à caractère plus religieux. Ce changement d'intérêts dans la population pourrait par contre avoir un impact auprès d'un nombre croissant d'aînés fragilisés, actuellement supportés par leurs pairs qui sont membres d'associations à caractère religieux.
- ✓ Pour avoir une réponse positive, il faut prendre en considération l'intérêt des gens dans l'action bénévole proposée.
- ✓ Le recrutement de bénévoles de « bras » est encore facile, car les aînés montrent une grande disponibilité pour faire du bénévolat et aider à la communauté, à l'église, aux personnes âgées et aux voisins lorsqu'ils en sont encore capables. Il y a cependant une crainte pour certains que l'engagement à réaliser soit plus grand que celui demandé au départ.
- ✓ Les membres des conseils d'administration des organismes gagneraient à être formés sur leur mission, leur rôle social et la gestion d'un organisme en général.
- ✓ Souvent, le bénévolat peut avoir un coût financier pour le bénévole. Il faut donc s'engager avec cœur pour être heureux dans l'action bénévole.

### 3.3.4. Espaces extérieurs et bâtiments

#### *Constat général*

**Les problèmes d'accessibilité aux bâtiments municipaux, aux commerces et aux espaces publics extérieurs sont vécus différemment d'une municipalité à l'autre.**

#### *Ce que les aînés en ont dit...*

« À Rimouski, les gens âgés se ramassent tous au centre d'achats. Ils sont tous ensemble, une cinquantaine, à prendre un café. Nous autres, des places pour prendre un café, faire du social, jaser, on n'a pas ça ici. »

« Moi c'était mon rêve de faire du ski de fond tous les jours, mais il y a de moins en moins de places pour ça. C'est de plus en plus difficile de trouver des endroits où on peut faire du ski de fond, de la raquette, de la promenade. »

« C'est qui est de valeur là-dedans, c'est que les gouvernements nous donnent des projets pour faire telle affaire. Puis l'année d'ensuite tu voudrais améliorer ce que tu as fait, mais ils ne veulent plus, il faut que tu fasses un autre projet. »

#### *Besoins identifiés*

- ✓ Il y a peu de communautés où se trouve un lieu de socialisation informel où les aînés peuvent aller pour se retrouver entre eux et discuter sans que ce soit nécessairement pour participer à une activité organisée.
- ✓ Dans certaines municipalités, de nombreux organismes sont regroupés à l'hôtel de ville où plusieurs activités ont lieu, créant une belle dynamique. Ce regroupement permet un partage des coûts entre les associations et fait de l'édifice municipal un lieu important de la vie de la communauté. Il s'agit d'un modèle intéressant qui pourrait être repris par les différentes collectivités de La Haute-Gaspésie.
- ✓ Il existe un manque de respect des places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite.
- ✓ La présence, dans une municipalité, d'espaces publics extérieurs de qualité et bien entretenus tels que des sentiers, des parcs et des haltes est un plus autant pour les aînés que pour l'ensemble des citoyens et que pour les touristes qui les utilisent.



- ✓ La possibilité de faire une promenade, faire des courses ou rendre visite à quelqu'un en empruntant les espaces publics extérieurs d'une municipalité est appréciée par les aînés pour le bien que cela procure.
- ✓ De plus en plus, des propriétaires privés bloquent l'accès à leur terrain aux gens qui y pratiquaient auparavant le ski de fond, la raquette ou la randonnée pédestre.
- ✓ Certains s'inquiètent pour l'avenir des sentiers de ski de fond, de raquettes et de randonnée pédestre entretenus bénévolement par des associations essoufflées.
- ✓ Voici la liste des spécificités mentionnées en matière d'accessibilité aux bâtiments municipaux, aux commerces et aux espaces publics extérieurs par municipalité :

#### Cap-Chat :

- L'aréna, l'hôtel de ville et plusieurs commerces ne sont pas accessibles;
- Le Carrefour socio-culturel du Cap, l'église de Cap-Chat et la chapelle des Capucins sont plutôt accessibles;
- Les sentiers et les haltes sont accessibles et bien aménagés, mais certains sentiers pourraient être prolongés ou, de nouveaux, créés.

#### Sainte-Anne-des-Monts :

- L'hôtel de ville de Sainte-Anne-des-Monts et l'ancien hôtel de ville de Tourelle sont accessibles à l'exception de leur étage supérieur;
- Plusieurs commerces n'ont pas de portes automatiques et ceux qui ne peuvent pas en installer pourraient poser une sonnette;
- Les haltes, les sentiers et la promenade sont bien aménagés, mais des modules d'exercices pour les aînés pourraient être ajoutés.

#### Territoire non organisé :

- Le centre communautaire et la chapelle sont accessibles à l'exception des seuils de porte qui devraient être corrigés et des toilettes à adapter;
- La visibilité en voiture est mauvaise à la sortie du stationnement de la halte, la toilette est à adapter, les bancs à entretenir et le sentier à exploiter;
- Il n'y a aucun belvédère à Saint-Joseph-des-Monts.

#### La Martre :

- Le magasin général n'est pas totalement accessible et une nouvelle rampe d'accès et une porte électrique devraient être envisagées à l'hôtel de ville;
- Le stationnement devrait être nivelé autour de la chapelle, qui est aussi un lieu à mettre en valeur, et la pente de la rampe d'accès y est à corriger;

- La halte de Cap-au-Renard est à l'abandon, les belvédères dans la municipalité sont difficilement accessibles et l'accès au sentier et ses aires de repos ainsi qu'un parc pour aînés devraient être aménagés à La Martre.

Marsoui :

- Le centre communautaire, le dépanneur et l'église ne sont pas accessibles;
- La caisse populaire et le bureau municipal sont partiellement accessibles;
- L'accès à la promenade devrait être aménagé pour les personnes à mobilité réduite, mais des bancs y sont déjà présents.

Rivière-à-Claude :

- Les lieux et les bâtiments municipaux sont généralement adaptés aux personnes à mobilité réduite, mais une rampe d'accès et une toilette adaptée restent à installer au centre communautaire;
- La rampe d'accès de l'édifice municipal n'est pas déneigée en hiver.

Mont-Saint-Pierre :

- L'hôtel de ville, le centre des Loisirs et l'église ne sont pas accessibles;
- Le complexe Claude-Mercier est accessible;
- L'épicerie n'est pas totalement accessible;
- La promenade sur la plage manque d'entretien, mais c'est un acquis.

Saint-Maxime-du-Mont-Louis :

- L'hôtel de ville, le centre communautaire de Gros-Morne, les églises et plusieurs commerces sont partiellement ou non accessibles;
- Le local du Club des 50 ans et plus de Mont-Louis a déménagé au centre Judes-Drouin qui doit être mieux adapté pour les aînés;
- Les sentiers et la halte à l'Anse-Pleureuse, le belvédère à Gros-Morne et les bancs et les tables sur la plage à Mont-Louis ont besoin d'entretien;
- Il y a un intérêt pour une promenade et des rampes vers la plage à Mont-Louis et pour un parc intergénérationnel avec sentier dans la municipalité.

Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine :

- L'hôtel de ville et l'église sont partiellement accessibles;
- Les commerces ne sont pas tous accessibles, mais le personnel est aidant;
- La halte est accessible, mais peu mise en valeur et il n'y a pas d'aires de repos aménagées dans les sentiers, au bord de la mer ou sur les routes secondaires où marchent les gens;
- Il n'y a pas de trottoirs et la vitesse est élevée sur la route principale.

### 3.3.5. Transport

#### *Constat général*

**L’horaire et les itinéraires du système de transport collectif ne sont pas du tout adaptés aux besoins des aînés et leur amélioration ou l’implantation d’un système de covoiturage organisé devra être étudiée.**

#### *Ce que les aînés en ont dit...*

« Si tu descends pour aller faire ton épicerie, que tu es un aîné et que tu te promènes toute la journée avec tes sacs, ça ne marche pas. Ça doit être long à pied, à Sainte-Anne-des-Monts, avec tes sacs toute la journée. »

« Le transport, c’est crucial. Le transport peut faire la différence par exemple entre décider de rester en Haute-Gaspésie ou bien décider de s’en aller. »

« J’ai un permis de conduire, mais je n’ai jamais aimé conduire et là je ne conduis plus. Mon mari est là et il va me porter partout. Comme je suis bénévole à différentes places, j’ai toujours quelqu’un qui va venir me reconduire chez moi après. Il y en a qui n’ont pas cette chance et un jour peut-être que je serai rendue là. »

#### *Besoins identifiés*

- ✓ À cause de la grandeur du territoire et de la faible densité de population, la possession et la capacité de conduire sa voiture personnelle sont des éléments essentiels pour conserver l’autonomie et la liberté des aînés en Haute-Gaspésie. Sinon, l’accès aux endroits répondant aux besoins fondamentaux des gens peut devenir très compliqué.
- ✓ Transport sans frontière est un système de transport collectif fiable, sécuritaire et accessible financièrement, mais dont l’horaire et les itinéraires sont davantage adaptés aux travailleurs qu’aux aînés puisqu’il n’y a qu’un départ le matin en direction de Sainte-Anne-des-Monts et un retour le soir. Le système de réservation obligatoire est aussi restrictif. La mise en place d’un retour le midi quelques fois par mois selon un horaire précis (journée du dépôt de la RRQ par exemple) ou d’un trajet d’une demi-journée en fin de semaine serait plus adaptée aux besoins des aînés qui ne se rendent à Sainte-Anne-des-Monts que pour y faire des courses ou pour des rendez-vous.

- ✓ Le covoiturage informel avec un ami, un voisin ou un membre de la famille est déjà bien présent et pallie le manque de desserte du transport collectif. Malheureusement, même avec une personne « de confiance » des abus existent et les gens plus isolés socialement ont moins accès au covoiturage informel.
- ✓ L'implantation d'un système de covoiturage organisé serait probablement moins coûteuse et moins complexe pour la collectivité que l'ajout d'un nouveau trajet de transport collectif. Cela répondrait également davantage aux besoins des aînés au niveau de l'horaire et des itinéraires et diminuerait les abus constatés dans le système informel de covoiturage existant.
- ✓ Le service de transport collectif offert par TACIM est apprécié par les gens de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine pour se rendre à Grande-Vallée et dans l'Estran et pour la possibilité d'effectuer des voyages nolisés à faible coût vers Gaspé.
- ✓ Les aînés se sentent impuissants face à la diminution des services de transport interurbain d'Orléans Express, mais notent que les navettes offertes par le RÉGIM pour se rendre aux arrêts sont un élément positif.
- ✓ Le service interurbain porte-à-porte de Taxi Fortin est apprécié par les gens desservis de l'est de la MRC. Le fait qu'Orléans Express nuise aux efforts de développement de Taxi Fortin dans l'ouest est décrié.
- ✓ Les services de livraison d'épicerie et de médicaments sont très appréciés par les aînés, mais leur accès partout dans la MRC est peu connu et peu publicisé.
- ✓ Les services d'accompagnement-transport des Centres d'action bénévole des Chic-Chocs et la Grande Corvée sont appréciés, mais les modalités d'utilisation sont moins bien connues dans les municipalités de La Martre à Saint-Maxime-du-Mont-Louis.

### 3.3.6. Habitat

#### *Constat général*

**Les aînés sont extrêmement attachés à leur milieu de vie et quitter leur maison est un choix déchirant, particulièrement dans les villages où il n’y a pas de ressources d’hébergement.**

#### *Ce que les aînés en ont dit...*

« Beaucoup de monde aimerait mieux rester dans leur place. Moi j’ai 71 ans et ça fait déjà trois ans que je pense à vendre ma maison et à m’en aller parce que j’ai mal à la colonne et que j’ai de la misère à faire mon bois de chauffage. J’en ai parlé à mes enfants. S’il y avait un bloc-appartement chez nous, je m’en irai là. Je suis bien dans mon village, je suis venu au monde là. »

« Mon mari m’a fait découvrir sa Gaspésie. Je n’en reviens pas! La beauté, l’air pur, l’espace, la liberté, pour moi c’est le paradis sur Terre! Je suis bien mieux ici qu’en ville! »

« Une personne ne peut quasiment pas rester seule dans sa maison avec les taxes, l’électricité, les assurances et tout. Ce n’est pas tout le monde qui reçoit une pension. Il y a des gens âgés qui ont eu un petit salaire et qui n’ont pas de pension. Des RÉER, ils n’en ont pas et ils ne vivent qu’avec les rentes. »

#### *Besoins identifiés*

- ✓ Partout en Haute-Gaspésie, les aînés dépeignent leur milieu de vie par la beauté des paysages, les grands espaces, la liberté, la sécurité, la tranquillité, bref par une qualité de vie hors du commun.
- ✓ Un des souhaits les plus chers des aînés est de demeurer chez eux et dans leur milieu le plus longtemps possible, mais parfois au risque de leur sécurité. Si bien que souvent les aînés décident d’aller en résidence privée quand ils n’ont plus le choix, à cause de la perte de leur autonomie et de la charge que représente l’entretien de leur domicile.
- ✓ Dans la plupart des municipalités, les aînés qui doivent quitter leur maison doivent aussi s’exiler de leur milieu. La mise en place de ressources d’hébergement dans les milieux qui en sont dépourvus, en transformant par

exemple les presbytères, répondrait à un besoin. Certains aînés pourraient même peut-être plus facilement choisir de quitter leur domicile en ayant la possibilité de demeurer dans leur milieu. Il s'agit par contre d'un investissement important à réaliser.

- ✓ Lorsqu'un aîné doit quitter son milieu pour aller vivre en résidence privée, en RI ou en CHSLD, c'est une situation difficile pour lui, mais également pour son conjoint et sa famille qui souffrent aussi de l'éloignement.
- ✓ Il y a peu de places actuellement disponibles dans les différentes ressources d'hébergement de la MRC.
- ✓ Les aînés sont généralement satisfaits de leur maison qu'ils décrivent comme très bien, confortable et habitable, bien que plusieurs nécessiteraient un meilleur entretien et des adaptations dans certains cas.
- ✓ Les frais d'entretien d'une maison sont très élevés, en particulier pour les aînés seuls et n'ayant que les rentes du gouvernement comme revenus.
- ✓ Les employés municipaux responsables du déneigement devraient être sensibilisés à porter une attention particulière près des maisons appartenant à un aîné.
- ✓ Une grande proportion des maisons ne sont maintenant habitées que l'été dans la plupart des petits villages, ce qui peut créer un sentiment d'insécurité chez les aînés dont le voisinage est désert en hiver.
- ✓ La bonification des services d'aide à domicile offerts pourrait permettre à des aînés de demeurer chez eux un peu plus longtemps.

### 3.3.7. Soutien communautaire et services de santé

#### *Constat général*

**Les services de soutien communautaire et de santé dont bénéficient les aînés sont généralement satisfaisants malgré certaines lacunes pouvant partiellement être compensées par la création d'un réseau d'entraide ou d'échange de services.**

#### *Ce que les aînés en ont dit...*

« Il y a des gens qui ont quelqu'un de confiance et d'autres non. Il faudrait que les gens soient couplés en aidants/aidés. Un réseau d'entraide des pairs, pas pour les situations d'urgence, mais pour les petites affaires de tous les jours. »

« Je ne veux pas que la personne qui va venir chez nous [pour de l'aide à domicile] se mette à travailler tout de suite. Je veux qu'elle s'asseye, qu'elle parle pendant une demi-heure ou une heure. Je vais payer pour s'il le faut, pour créer un lien, une relation. »

« Le CLSC et le Centre d'action bénévole ont des ressources, mais avec les coupures d'austérité qu'il y a, je crois que c'est un système qui va diminuer. Les services à domicile vont diminuer. »

#### *Besoins identifiés*

- ✓ Les CLSC et les entreprises d'économie sociale en aide à domicile (EESAD) sont les fournisseurs de services qui semblent les mieux connus, suivis par les centres d'action bénévole.
- ✓ Les aînés apprécient la venue des fournisseurs de services à domicile (employés des EESAD, professionnels de la santé et des services sociaux du CLSC, livreurs de la popote roulante, etc.) pas seulement pour le service offert, mais également pour leur visite. Un lien se crée avec eux.
- ✓ Certains aînés ont de la difficulté à accepter l'aide des EESAD parce que cela touche à leur vie privée et que le travail n'est pas réalisé de la même façon que s'ils le faisaient eux-mêmes. Par contre, en général, les services d'entretien ménager, de repas et d'approvisionnement sont très appréciés par les utilisateurs.

- ✓ Les EESAD ne peuvent pas répondre à tous les besoins en matière de travaux lourds (grand ménage) et n'offrent plus de service d'aide aux travaux extérieurs (déneigement, bois de chauffage, etc.)
- ✓ Les aînés sont intéressés par l'implantation d'un service de popote roulante dans les municipalités où il est absent et par l'augmentation de sa fréquence là où il est présent. Cela viendrait grandement en aide aux personnes seules qui s'alimentent souvent moins bien.
- ✓ La création d'un réseau d'entraide ou d'échange de services inspiré de L'Accorderie permettrait de pallier les lacunes observées. Les services pourraient être très variés : déneigement de galeries, bois de chauffage, covoiturage, cuisine, couture, lecture du courrier, surveillance des voisins, etc.
- ✓ Dans l'est de la MRC, les aînés se sentent plus en sécurité quand un service de premiers répondants est présent dans la communauté.
- ✓ Les services de santé sont généralement excellents dans la région, les intervenants sont très appréciés, l'accès à un médecin de famille est plus facile qu'en ville et l'accès aux médecins spécialistes y est comparable. Dans ce dernier cas, c'est plutôt la grande distance pour se rendre à un rendez-vous qui pose problème.
- ✓ Les démarches sont longues pour être hébergé dans le réseau public ou pour bénéficier du programme d'adaptation de domicile.
- ✓ Les mesures d'austérité gouvernementales inquiètent les aînés par rapport à une éventuelle diminution des services de santé et de soutien communautaire qui leur sont offerts.
- ✓ Le gouvernement se fie beaucoup aux familles en matière de soutien à domicile et leur donne peu de nouveaux moyens en ce sens, malgré la promotion qu'il en fait.
- ✓ Ce n'est pas toujours facile d'être un aidant naturel. Le portrait typique est un jeune aîné, s'occupant de son conjoint ou d'un de ses parents, qui a besoin de répit et qui manque de soutien de la part du réseau de la santé.



### 3.3.8. Communication et information

#### *Constat général*

**Avec un Carrefour d'information pour aînés (CIA) peu connu et sans moyen de communication à privilégier clairement par rapport à un autre pour l'instant, les aînés connaissent mal ou peu les ressources et les services qui leur sont offerts.**

#### *Ce que les aînés en ont dit...*

« Les baby-boomers en vieillissant vont utiliser plus Internet, mais les aînés plus âgés qu'on a présentement, ils ne connaissent pas les services. Ils les connaissent quand ils sont à l'hôpital et qu'ils sont pris en charge par le CLSC. »

« Elle est disponible l'information, mais la question c'est comment faire pour que les aînés y aient accès. »

« Quand une personne appelle et que quelqu'un lui répond, qu'elle peut discuter avec elle et lui expliquer un peu son problème, elle va être heureuse. Si on lui dit : 'Pèse sur un, puis pèse sur deux, puis pèse sur sept', elle ne saura plus où se lancer. »

#### *Besoins identifiés*

- ✓ Même si l'information est disponible, les aînés manquent de connaissance des ressources et des services qui leur sont offerts par les organismes, les gouvernements et les entreprises (ligne Info-Santé, services juridiques, services de livraison d'épicerie et de médicaments, etc.)
- ✓ L'information sur les activités organisées dans les différentes localités de La Haute-Gaspésie parvient plus facilement aux aînés.
- ✓ Il n'y a pas de moyen de communication qui se démarque clairement pour rejoindre les aînés. L'idéal est d'utiliser plusieurs canaux de communication :
  - Internet : Meilleur moyen pour rejoindre les baby-boomers, mais rejoint peu les aînés de plus de 70 ans;
  - Bouche-à-oreille, réseau téléphonique et information individuelle : Bonne façon de diffuser les activités, en particulier dans les plus petits milieux;
  - Courrier : Bon moyen pour diffuser les activités, mais moins pour ce qui est plus complexe en raison des problèmes de littératie de plusieurs aînés;

- Bulletin municipal : Apprécié par les aînés là où il existe, mais les problèmes de littératie demeurent;
  - Journal : Rejoint bien les aînés, mais une diminution de l'intérêt est observée depuis le remplacement du Riverain par L'Avantage gaspésien;
  - Télévision communautaire : Rejoint bien les aînés, mais plusieurs sont abonnés à un service de télévision par satellite et n'y ont pas accès;
  - Radio : Moyen coûteux pour diffuser de l'information;
  - Babillard : Peu consultés par les aînés.
- ✓ Le CIA est peu connu, surtout à l'extérieur de Sainte-Anne-des-Monts et de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine. Avec davantage de financement, il pourrait être mieux publicisé, être ouvert au moins une demi-journée par jour et ainsi devenir un véritable service central d'information pour les aînés. Son mandat pourrait aussi être élargi.
  - ✓ Les aînés ont démontré un grand intérêt pour assister à des rencontres d'information donnant la parole à des professionnels (notaire, pharmacien, etc.), comme celles organisées par le CIA. Ces conférences pourraient même avoir lieu selon un horaire régulier. Il serait aussi intéressant que ces rencontres soient diffusées par les différentes télévisions communautaires de la région.
  - ✓ Les clubs des 50 ans et plus pourraient faire un recensement de leurs membres qui ont des besoins spécifiques afin de pouvoir les diriger vers les services appropriés.
  - ✓ La mise en place d'un système de communication d'urgence pour rejoindre les aînés isolés lors de pannes de courant ou de sinistres améliorerait leur sentiment de sécurité.
  - ✓ Les aînés ont en aversion les systèmes automatisés de prises d'appels et les boîtes vocales difficiles à utiliser. Pour eux, rien n'est plus rassurant qu'une personne qui répond directement à un appel et qui vous transfère au bon endroit.
  - ✓ La création d'un accès communautaire à Skype permettrait aux aînés qui ne possèdent pas d'ordinateur de communiquer visuellement avec leurs enfants et leur famille demeurant à l'extérieur de la région.

## **Conclusion**

Dans le cadre de la démarche Municipalité amie des aînés, les comités de pilotage locaux ont eu au départ à collaborer à la réalisation des trois étapes constituant le diagnostic de leur milieu. Cela leur a permis d'identifier les forces et les faiblesses en matière de services et d'infrastructures de leur localité, afin que les aînés puissent y vieillir en restant actifs. Il s'en dégage donc une vision plus globale de la situation des aînés dans leur collectivité.

Ainsi, les membres des comités de pilotage ont d'abord pris connaissance de données statistiques diverses sur la MRC et sur leur municipalité. Les éléments les plus pertinents de ce portrait général du milieu ont été présentés en premier lieu. Puis, un recensement des services offerts aux aînés dans chacune des collectivités de la MRC a été effectué par le biais d'une grille d'analyse. Un tableau résumé de ce recensement a fait l'objet de la seconde partie de ce rapport. Par la suite, pour compléter le diagnostic du milieu, un exercice de consultations sur les besoins des aînés a été tenu. Ces consultations ont pris la forme d'entrevues auprès des aînés et de groupes de discussion. Les résultats obtenus ont finalement été exposés en détail.

Cette phase de la démarche MADA maintenant réalisée était particulièrement importante. En effet, le succès de la politique des aînés et du plan d'action de la MRC, du TNO et de chacune des municipalités de La Haute-Gaspésie repose sur la qualité du diagnostic qui a été établi. D'ici décembre 2015, c'est donc en se basant sur le travail réalisé jusqu'ici que les comités de pilotage plancheront sur la rédaction de politiques et de plans d'action en faveur des aînés de partout en Haute-Gaspésie. Pour ce faire, il faudra s'assurer de mobiliser tous les acteurs du milieu susceptibles de contribuer au mieux-être des aînés par des actions qui devront être concertées.



## **Annexe 1 : Liste des questions posées lors des entrevues**

### 1. Introduction

C'est quoi, pour vous, vivre à (nom de la ville) quand on a votre âge?

### 2. Espaces extérieurs et édifices

C'est quoi, pour vous, sortir de chez vous pour faire une promenade, faire des courses ou rendre visite à quelqu'un?

C'est quoi, pour vous, entrer dans un édifice comme un bureau, un magasin?

### 3. Transport

Comment sont les transports publics que vous utilisez dans le milieu?

C'est quoi, pour vous, conduire une voiture dans votre milieu?

### 4. Logement

Comment est la maison ou l'appartement où vous vivez?

Si vous éprouviez le besoin de changer de lieu de résidence, quels choix se présenteraient à vous dans votre milieu?

### 5. Respect et inclusion sociale

De quelle manière votre milieu témoigne-t-il ou non du respect aux personnes âgées?

De quelle manière votre milieu favorise-t-il ou non votre inclusion comme personne âgée dans les activités et les événements?

### 6. Participation sociale

Vous est-il facile de fréquenter les gens dans votre communauté?

Parlez de vos autres activités dans les domaines comme l'éducation, la culture, les loisirs ou la spiritualité.

### 7. Communication et information

Avez-vous des anecdotes à raconter relativement à vos tentatives d'obtenir de l'information dans votre milieu, par exemple, sur les services ou sur les événements, soit par téléphone, à la radio, à la télé, dans les journaux ou en personne?

### 8. Participation communautaire et emploi

Parlez de votre travail de bénévole.

Parlez de votre travail rémunéré, si vous travaillez actuellement, ou si vous êtes à la recherche d'emploi.

Parlez de votre participation aux affaires publiques, comme les organismes communautaires ou le conseil municipal.

9. Soutien communautaire et services de santé

Que savez-vous des services de votre milieu qui viennent en aide aux personnes âgées?

## **Annexe 2 : Liste des sujets discutés lors des groupes de discussion**

### 1. Place des aînés

En général, quelle est la place des aînés dans votre milieu?

C'est quoi pour vous vivre à (nom de la/des municipalités) quand on est un aîné?

### 2. Activités sociales, loisirs et engagement bénévole

L'offre d'activités est-elle suffisante et abordable?

À quoi ressemble l'engagement bénévole dans votre milieu?

### 3. Accessibilité aux bâtiments et aux espaces publics extérieurs

Bâtiments municipaux, commerces et salles communautaires.

Sentiers, haltes et parcs.

### 4. Transport

Comment répondre aux besoins des aînés en matière de transport?

### 5. Habitation et soutien communautaire

Comment pourrait-on aider les aînés à vivre le plus longtemps possible dans leur milieu?

### 6. Communication et information

Selon vous, est-ce que les aînés ont suffisamment accès à l'information concernant les activités, les ressources et les services?

### 7. Pour terminer

Y a-t-il des sujets que nous n'avons pas abordés et dont vous aimeriez parler?